Nations Unies ECA/RFSD/2026/INF/4

Conseil économique et social

Distr. générale
9 février 2026

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Douzième session
Addis-Abeba (hybride), 28-30 avril 2026

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*
Table ronde plénière 1 : Les examens nationaux et locaux volontaires fondés sur des données probantes afin de mener une action transformatrice et coordonnée en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

Informations et lignes directrices pour la table ronde plénière sur les examens nationaux et locaux volontaires fondés sur des données probantes afin de mener une action transformatrice et coordonnée en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

I. Date, heure et lieu

1. La table ronde plénière se tiendra le mercredi 29 avril 2026, de 9 heures à 10 h 30, dans la salle des plénières.

II. Contexte et introduction

2. Les examens nationaux volontaires sont indispensables pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, recenser les problèmes et les bonnes pratiques, et promouvoir les politiques, les programmes et autres interventions efficaces pour stimuler la mise en œuvre des deux programmes.

3. La lenteur de la mise en œuvre des deux programmes a rendu plus nécessaires des examens nationaux volontaires fondés sur des données probantes qui engendrent une forte mobilisation multipartite, s'articulent autour des interventions menées au niveau local et de leurs incidences, et sont de nature à renforcer les institutions, les politiques, les plans et les budgets afin d'accélérer et d'intensifier la mise en œuvre intégrée desdits programmes. À cet égard, les examens locaux, dont l'objectif est de renforcer les examens nationaux volontaires et d'approfondir l'adaptation et la mise en œuvre des deux programmes au niveau local, ont gagné du terrain.

* ECA/RFSD/2026/1.

A.26-00098 (F)

4. Au total, 19 États africains participent actuellement au processus d'examens nationaux volontaires en prévision de la session de juillet 2026 du forum politique de haut niveau pour le développement durable[1]. Les examens locaux volontaires aident les collectivités locales à mesurer les progrès et à planifier le développement durable au niveau local. Les localités africaines ont joué un rôle actif dans la conduite de ces examens, dont plus de 40 ont été achevés et plus de 40 autres étaient en cours de réalisation dans toute la région.

III. Objectifs

5. La table ronde a pour principal objectif de favoriser l'apprentissage et de renforcer la réalisation et le suivi des examens nationaux et locaux volontaires afin de faire avancer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

6. Les objectifs spécifiques consistent à :

a) Partager les bonnes pratiques appliquées, les difficultés rencontrées et les enseignements à retenir lors des examens nationaux et locaux volontaires ;

b) Échanger des idées sur l'interdépendance des examens nationaux et locaux volontaires et sur la manière de les améliorer afin de renforcer les institutions, les politiques, les plans et les budgets de sorte à accélérer et à intensifier la mise en œuvre intégrée des deux programmes ;

c) Définir les moyens de rattacher les examens nationaux et locaux à des plans d'action concrets pour la mise en œuvre des deux programmes, en vue de progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063 ;

d) Donner l'occasion de mettre en lumière les résultats de la manifestation préliminaire sur les examens nationaux et locaux volontaires.

IV. Lignes directrices

7. Le/La Président(e) exposera les objectifs de la table ronde de haut niveau susmentionnés et présentera le/la modérateur(trice) ainsi que les panélistes cités à la section V.

8. Il/Elle donnera ensuite la parole au/à la modérateur(trice), qui conduira les débats entre les panélistes et d'autres participants.

9. Le/la modérateur(trice) :

a) Invitera chaque panéliste à s'exprimer pendant quatre minutes au maximum sur une ou plusieurs des questions énoncées au paragraphe 10 ;

b) Animera un débat interactif entre les panélistes sur les questions, mesures et solutions importantes découlant des observations qu'ils auront formulées ;

c) Invitera, à la suite de la table ronde, les autres participants à poser des questions et à formuler des observations sur les sujets examinés ;

d) Présentera, à l'issue de l'échange, une synthèse des principaux messages stratégiques, notamment les recommandations qui auront été faites ;

e) Rendra la parole au/à la Président(e), qui conclura les débats.

[1] Algérie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Égypte, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Malawi, Mozambique, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Somalie, Togo et Tunisie.

10. Au cours des débats, le/la modérateur(trice) invitera les panélistes à se pencher sur une ou plusieurs des quatre questions suivantes :

a) Quelles étaient les bonnes pratiques appliquées, les enseignements à retenir et les difficultés rencontrées lors des examens nationaux et locaux volontaires ?

b) Quelles mesures spécifiques recommanderiez-vous pour garantir la réalisation d'examens nationaux et locaux volontaires fondés sur des données probantes, et pour faire en sorte que ces examens servent à guider des actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ?

c) Quelles priorités de développement avez-vous définies comme étant essentielles pour garantir un développement inclusif, durable et diversifié aux niveaux local et national ?

d) Quels ont été les principaux résultats de l'atelier régional préparatoire sur les examens nationaux et locaux volontaires qui s'est tenu avant la table ronde ?

V. Président(e), modérateur(trice) et panélistes

11. Le/La président(e), le/la modérateur(trice) et les panélistes seront les suivants :

Président(e) : Le/La Président(e) du Bureau

Modérateur(trice) : (à déterminer)

Panélistes :

- Un(e) ministre d'un pays procédant actuellement à un examen national volontaire
- Le/la maire d'une collectivité locale procédant actuellement à un examen local volontaire
- Un(e) ministre d'un pays procédant actuellement à un examen national volontaire
- Le/la maire d'une collectivité locale procédant actuellement à un examen local volontaire
- Un(e) ministre d'un pays procédant actuellement à un examen national volontaire